

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 25 juillet 2016

Excusés : Morel S. (pouvoir à Brun X.), Ranaivomanana A.(pouvoir à Ligier J.C.), Souleras L., Dassaud C.

Absent :Heraud F.

Monsieur le Maire demande l'inscription de deux questions à l'ordre du jour :

Garantie des emprunts Auvergne Habitat et Convention RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté).

1 Garantie des emprunts Auvergne Habitat : garantie accordée par la commune, à hauteur de 50%, pour le remboursement d'un prêt, d'un montant de 456 829€, souscrit par Auvergne Habitat auprès de la caisse des dépôts et consignations.

2 RASED : la participation aux frais de fonctionnement du RASED est de 73€ (1€ par élève) au lieu de 148€.

3 Location logement 3 rue du Bois : le logement est attribué à Montroy Mickaël à compter du 1^{er} septembre 2016.

Le loyer est de 466,35€

4 EPF SMAF : le conseil municipal accepte l'adhésion de Saint Eloy les Mines (63), Madriat (63), Reugny (03), Malrevers(43), Boisset(15) et de la communauté de communes Sumene-Artense.

5 Emploi d'adjoint technique de 2^{ème} classe contractuel à l'école : création d'un emploi d'adjoint technique 2^{ème} classe lié à un accroissement temporaire d'activité du 01/09/2016 au 31/08/2017, pour entretenir des locaux et du matériel, assister le personnel enseignant.

6 Rapports des commissions :

-Réception des travaux d'éclairage du stade a été faite le 21/07/2016

-Contrôle des cages des buts du stade à prévoir (résistance des équipements et dispositifs de fixations).

-Recherche de CAE pour le secrétariat

-L. Claux fait part du fait que plusieurs fois son disjoncteur a sauté au moment où les lampes communales s'allumaient et s'éteignaient. Les agents d'EIFFAGE feront des vérifications lorsqu'ils interviendront sur la commune.

7 Questions diverses :

-J.F. Barraud demande de prendre un arrêté pour interdire l'usage des insecticides néonicotinoïdes qui tuent les abeilles.

-On ne peut plus emprunter le sentier entre les habitations de Mr Milleville et de Mr Gironde, un arbre est tombé en travers ;

-J.C. Ligier demande si Le Maire peut obliger un propriétaire à entretenir un terrain. Oui mais seulement si cette friche apporte des nuisances ou gêne le passage sur la voie publique.

-Une campagne d'arrachage d'ambrosie, par la Direction départementale des Territoires , sur le domaine fluvial, était prévue à partir du 01/07/2016 mais ne semble pas avoir commencé.

-Des dépôts sauvages ont été constatés sur les bords d'Allier.

Fin de séance à 22h 10.
